

MedinCell : compte-rendu de l'assemblée générale annuelle

Euronext: MEDCL · Montpellier - France · 13 septembre 2023 · 7h30 (CEST)

Adoption de l'ensemble des résolutions proposées à l'exception des résolutions 34 et 36, comme préconisé par le Directoire

Annonce du départ de Jaime Arango, Directeur Financier, remplacé par Stéphane Postic

L'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire de MedinCell s'est tenue le 12 septembre 2023, au siège de la société (3 rue des Frères Lumière, 34830 Jacou), sous la présidence de M. Anh Nguyen, Président du Conseil de Surveillance de MedinCell.

Avec un quorum de 62,70%, les résolutions présentées par le Directoire ont été adoptées, notamment l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2023, la politique de rémunération applicable au Président et membres du Directoire, au Président et membres du Conseil de Surveillance, ainsi que les délégations accordées au Directoire en matière financière.

L'assemblée générale a également renouvelé les mandats de quatre membres du Conseil de Surveillance : M. Philippe Guy, Mme Tone Kvåle, Mme Virginie Llieu et M. Anh Nguyen.

Comme préconisé par le Directoire, les résolutions 34 et 36 ont été rejetées.

La rediffusion de l'assemblée générale et les résultats détaillés des votes seront disponibles prochainement sur le site internet de MedinCell.

MedinCell a également annoncé que son Directeur Financier et membre du Directoire, Jaime Arango, quittera la société le 27 septembre prochain pour poursuivre d'autres opportunités professionnelles. Il sera remplacé par Stéphane Postic pendant une période de transition. La société profitera de cette période pour adapter les fonctions financières et capital markets aux nouveaux enjeux de MedinCell.

Diplômé de l'EM Lyon, Stéphane Postic a plus de 25 ans d'expérience en finance, dont 20 ans dans l'accompagnement de sociétés de biotechnologie, parmi lesquelles Genfit (Euronext GNFT), Da Volterra, ou encore Egle Therapeutics. Il en a assuré la direction financière, a participé à des opérations de financement, d'introduction en bourse et a notamment interagi avec la Banque Européenne d'Investissement.

« Je tiens à remercier Jaime pour son engagement et sa contribution au succès de MedinCell. Il a accompagné la Société dans son introduction en bourse et jusqu'à la commercialisation de notre premier produit, UZEDY, » déclare Christophe Douat, Président du Directoire. « MedinCell est entré dans une nouvelle ère qui va nécessiter de renforcer les fonctions financières et capital markets pour les adapter à la prochaine étape de notre croissance. Bienvenue à Stéphane, qui pourra faire bénéficier MedinCell de son expérience. »

A propos de MedinCell

MedinCell est une société pharmaceutique technologique au stade commercial qui développe des médicaments injectables à action prolongée dans de nombreux domaines thérapeutiques. Nos traitements innovants visent notamment à garantir l'observance des prescriptions médicales, à améliorer l'efficacité et l'accessibilité des traitements, et à en diminuer l'empreinte environnementale. Ils associent des principes actifs déjà connus et commercialisés à notre technologie propriétaire BEPO® qui permet de contrôler la délivrance d'un médicament à dose thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Le premier traitement issu de la technologie BEPO, destiné au traitement de la schizophrénie et approuvé par la FDA en avril 2023, est désormais distribué aux États-Unis par Teva sous le nom UZEDY™ (la technologie BEPO est licenciée à Teva sous le nom SteadyTeq™).

Nous collaborons avec des sociétés pharmaceutiques et des fondations de premier plan pour améliorer la santé dans le monde grâce à de nouvelles options thérapeutiques. Basée à Montpellier, MedinCell emploie actuellement plus de 140 personnes représentant plus de 25 nationalités différentes.

UZEDY™ et SteadyTeq™ sont des marques déposées de Teva Pharmaceuticals

Contacts

David Heuzé - Head of Communications
david.heuze@medincell.com / +33 (0)6 83 25 21 86

Investors Relations France
Louis-Victor Delouvrier/Alban Dufumier
medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Media Relations

Nicolas Mérigeau
medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.